

INFORMATIONS FOURNIES CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 13 ET 14 DU RÈGLEMENT UE 2016/679

Les présentes informations sont fournies par Atos Spa en relation au traitement des données à caractère personnel effectué à travers le canal de signalement des violations, des infractions ou autres irrégularités également, appelé « Whistleblowing », conformément aux dispositions de la loi n° 179 du 30 novembre 2017, qui protège les auteurs de signalements de délits ou d'irrégularités dont ils ont eu connaissance dans le cadre d'une relation professionnelle, publique ou privée.

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Le responsable du traitement des données est ATOS SPA, siège social Via Passione 2/A – 20122 Milan (MI)

Coordonnées :

- Adresse mail : info@atos.com
- Téléphone : 0331/922078

FINALITÉS ET MÉTHODES DU TRAITEMENT AUQUEL LES DONNÉES SONT SOUMISES

Les données du soussigné seront traitées par **Atos Spa** aux fins suivantes :

A – mise en œuvre de la procédure de signalement conformément à la législation en vigueur. Le traitement réside notamment dans la réception et la gestion du signalement, la vérification de sa validité et de son bien-fondé puis dans la mise en œuvre des éventuelles actions correctives et disciplinaires appropriées.

La Base légale du traitement est représentée par le respect d'une obligation légale à laquelle le Responsable du traitement est soumis (Art. 6.1c du RGPD).

Il est précisé qu'un consentement spécifique et libre peut être demandé à la partie déclarante (Art. 6.1a du RGPD) lorsqu'il est jugé nécessaire de divulguer son identité.

Le traitement des données à caractère personnel est fondé sur des principes de loyauté, de légalité et de transparence et il peut être effectué à travers des opérations ou un ensemble d'opérations comme prévu aux articles 5 et 6 du Règlement (UE) 679/2016. Les opérations peuvent être effectuées avec ou sans l'aide de procédés électroniques ou autrement automatisés, dans le respect des mesures de sécurité énoncées à l'article 32 du RGPD 2016/679 et comme indiqué par la procédure adoptée par le Responsable du traitement.

Le Responsable du traitement collecte et/ou reçoit les informations fournies par le déclarant par le biais des canaux de signalement prévus par la procédure. Tous les signalements sont adressés au Responsable de la réception nommé au sein de la structure de l'entreprise. Après réception du signalement, le Responsable de la réception procède à son enregistrement dans un registre spécialement prévu à cet effet, en lui attribuant un code progressif univoque. Les données d'identification du lanceur d'alerte sont remplacées par des codes afin que le signalement puisse être traité de manière anonyme (l'association du signalement à l'identité du lanceur d'alerte reste possible à condition qu'elle soit autorisée et uniquement pour les personnes dûment mandatées à cet effet). Les signalements reçus de manière anonyme ne prévoient pas de traitement de données.

PERSONNES AUXQUELLES LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE COMMUNIQUÉES

La communication des données collectées suite aux signalements ne peut être effectuée qu'à l'adresse du Responsable de la réception désigné au sein de la structure de l'entreprise et à l'adresse de toutes les personnes dûment désignées pour lesquelles la transmission des données est nécessaire dans le cadre de la conclusion de la procédure (Conseil d'administration, personnes employées par l'entreprise pouvant être utiles à la conduite de l'enquête et organes de contrôle interne). Les données peuvent également être communiquées à des consultants externes identifiés pour la phase

d'instruction des signalements, aux Institutions, aux Autorités publiques, aux Autorités judiciaires, aux Forces de police, aux Agences d'investigation et aux Organismes de surveillance. Les données personnelles ne sont pas destinées à être diffusées.

CATÉGORIES DE DONNÉES TRAITÉES

Le responsable du traitement peut traiter les données personnelles classées comme données d'identification, coordonnées du lanceur d'alerte, données d'identification de la personne objet du signalement, celles de toutes les personnes impliquées/concernées ainsi que les données particulières et judiciaires fournies directement par le lanceur d'alerte. Il est précisé que seules sont traitées les données strictement nécessaires et pertinentes au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées.

TRANSFERT DE DONNÉES À L'ÉTRANGER

Les Données personnelles collectées sont traitées au sein de l'Union européenne et elles peuvent être transférées dans des pays situés en dehors de l'Union européenne, à condition que soit garanti un niveau de protection adéquat, reconnu par une décision d'adéquation spécifique de la Commission européenne (Art. 45.2 du RGPD).

Les éventuels transferts de Données personnelles dans des pays non-membre de l'Union européenne, en l'absence d'une décision d'adéquation de la Commission européenne, n'est possible que si des garanties de sécurité adéquates sont fournies par les Responsables de traitement et autres responsables mandatés. Les transferts de Données personnelles dans des pays tiers hors de l'Union européenne, en l'absence d'une décision d'adéquation ou d'autres mesures appropriées telles que décrites plus haut, ne peuvent être effectués qu'avec le consentement exprès des personnes concernées.

DURÉE DU TRAITEMENT

La durée de conservation des données est de 5 ans à compter de la date de communication du résultat final de la procédure de signalement, dans le respect des obligations de confidentialité et des principes de minimisation des données. Passé ce délai, les Données sont détruites ou anonymisées.

DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE

(Art. 15-21 Règlement UE 679/2016)

A tout moment, la personne concernée peut exercer ses droits conformément aux dispositions des articles 15 à 21 du Règlement (UE), à savoir :

1. demander la confirmation de l'existence éventuelle de données personnelles la concernant ;
2. obtenir les indications relatives aux finalités du traitement, aux catégories de données personnelles, aux destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données personnelles ont été ou seront communiquées et, si l'information est disponible, la durée de conservation ;
3. obtenir la rectification et l'effacement des données ;
4. obtenir la limitation du traitement ;
5. obtenir la portabilité des données, à savoir les recevoir d'un responsable du traitement, dans un format structuré, communément utilisable et lisible au moyen d'un dispositif automatique, et les transmettre à tout autre responsable du traitement sans aucun empêchement ;
6. s'opposer au traitement, à tout moment et y compris en cas de traitement à des fins de marketing direct ;
7. s'opposer à un processus décisionnel automatisé relatif aux personnes physiques, profilage compris ;
8. demander au responsable du traitement d'accéder à ses propres données, en exiger la rectification ou l'effacement, exiger la limitation du traitement de ses propres données, s'opposer à leur traitement ainsi que faire valoir le droit à la portabilité des données ;
9. révoquer le consentement à tout moment sans préjudice aucun pour la légalité du traitement effectué sur la base du consentement avant que celui-ci n'ait été révoqué ;
10. présenter une réclamation à une autorité de contrôle. Dans des circonstances spécifiques liées aux signalements, l'exercice de ces droits peut être limité afin de protéger l'identité du lanceur d'alerte. Chaque limitation est appliquée conformément à la loi.

La personne concernée peut exercer ses droits en envoyant une communication au Responsable aux adresses suivantes :

- Recommandée avec accusé de réception : ATOS SPA, siège social Via Passione 2/A – 20122 Milan (MI)
- Adresse mail : info@atos.com

NATURE OBLIGATOIRE OU FACULTATIVE DE LA FOURNITURE DES DONNÉES

La fourniture des données personnelles est obligatoire et nécessaire pour assurer la bonne gestion complète du signalement. Le refus de fournir des données personnelles peut rendre empêcher de porter à terme la procédure de signalement.